

Chauconin-Neufmontiers, le 22 mai 2017

Monsieur Thierry BARA
Directeur territorial de Seine-et-Marne Enedis
Direction Régionale Ile-de-France Est
3, Place Arthur Chaussy
77002 MELUN CEDEX

N/REF : MB/NB/17 156

RECOMMANDE AVEC A.R. N°1A 131 238 4326 3

Objet : compteurs Linky

Monsieur le directeur territorial,

Je fais suite aux nombreux courriers, messages électroniques ou téléphoniques reçus par mes administrés par lesquels vous annoncez le déploiement des compteurs électriques Linky dans tous les foyers de la commune, y compris dans les bâtiments communaux.

Par la présente, je vous informe, ou vous rappelle, que notre Conseil Municipal, dans sa séance du 12 décembre 2016, a adopté à l'unanimité une délibération par laquelle la commune s'oppose au déploiement de ces compteurs.

A ce jour, cette délibération n'a pas été annulée par le tribunal administratif et reste juridiquement valide. Il vous est donc strictement interdit de procéder au déploiement de ces compteurs non seulement dans les bâtiments communaux mais aussi dans tous les foyers de la commune, qu'il s'agisse des maisons individuelles ou des immeubles collectifs.

Je vous demande donc d'informer votre société prestataire de cette interdiction et de cesser ce qui constitue un véritable harcèlement de mes administrés.

Je vous mets enfin en garde contre toute tentative de passage en force qui m'obligerait à utiliser mes pouvoirs de police, voire d'engager les poursuites nécessaires à votre encontre, afin de faire respecter notre délibération.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Michelle BACHMANN

